

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3954>



Comité Technique Paritaire Départemental du 5 juillet 2011 : déclaration du SNES-FSU

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -



Publication date: mardi 5 juillet 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Le 27 juin, le préfet de Saône-et-Loire a pris l'arrêté de fermeture du collège Jean Zay de Chalon-sur-Saône. Le SNES-FSU en prend acte mais regrette profondément qu'après des années d'atermolement, cette fermeture ait été conduite dans la précipitation des trois derniers mois de cette année scolaire.

Depuis plus de 10 ans, en effet, Jean Zay se voit tour à tour menacé de fermeture et « gracié », et la réflexion sur la resectorisation chalonnaise n'a jamais abouti, un projet global favorisant une réelle mixité sociale et une offre de formation équilibrée peinant à voir le jour, malgré les très nombreuses réunions qui lui ont été consacrées.

En novembre 2001, aux dires de l'Inspecteur d'Académie de Saône-et-Loire d'alors, ce travail sur la resectorisation devait prendre « deux ou trois ans ». Ce délai, qui jadis nous semblait exagéré, apparaît aujourd'hui d'un optimisme extravagant. Il aurait néanmoins pu prêter à sourire s'il avait permis d'aboutir à des solutions satisfaisantes. Hélas, toute l'intelligence, toute l'énergie, toute la réflexion, tout le temps consacré à ce dossier par ses différents acteurs - dont les militants du SNES FSU - n'auront conduit qu'à une disparition brutale du collège Jean Zay, sans que soit résolue la question de la mixité sociale sur les établissements chalonnais, l'assouplissement de la carte scolaire ayant, par ailleurs, des effets contraires à ceux annoncés par le gouvernement pour justifier cette mesure.



L'indispensable resectorisation de Chalon voit donc le jour dans des conditions qui augurent mal de la suite.

A ce propos, lors du dernier CDEN, le Conseil général annonçait l'organisation de tables rondes sur ce sujet dans les semaines qui suivaient. A ce jour, nous n'en avons reçu aucune nouvelle. Vos services ont-ils, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, des informations concernant ces table rondes ?

Le SNES-FSU est plus que jamais attentif à cette question. Et ce d'autant plus qu'il s'inquiète de la situation faite à l'école publique. Si les documents fournis par vos services laissent apparaître que sur les 180 élèves qu'aurait compté Jean Zay à la rentrée prochaine, 146 intègrent Camille Chevalier et 34 Jean Vilar, un article du Journal de Saône-et-Loire du 25 juin prétend que « seulement 118 [élèves de Jean Zay] feront leur rentrée à Camille Chevalier ». Pouvons-nous connaître, à cette heure, le nombre des inscriptions des élèves de Jean Zay à Camille Chevalier et Jean Vilar ? Dans quelle mesure les moyens liés à la vie scolaire, aux postes enseignants et à l'administration ont-ils redistribués sur ces deux collèges ?

Nous souhaiterions aussi connaître les chiffres de la population scolaire totale du Chalonnais et l'évolution des chiffres du secteur privé depuis 2005. Nous serons très attentifs, à la rentrée, à l'évolution des effectifs des établissements chalonnais et nous inquiétons d'ors et déjà sur les conditions d'accueil des élèves dans le collège Camille Chevalier, dont les locaux, anciens, proposent des cours de récréation et des équipements sportifs exigus.

Jean Zay disparu, la question de la mixité sociale de la population scolaire chalonnaise est plus que jamais cruciale. Le SNES-FSU continuera de prendre la place qui lui revient dans la conduite de cette réflexion, et à s'informer régulièrement de l'Arlésienne qu'est le futur nouveau collège de Chalon-sur-Saône.





Fédération Syndicale Unitaire